



## CSAL du 8 octobre 2024

### Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

A la dernière Formation spécialisée nous avons abordé les risques psycho-sociaux.

Nous sortons d'un Conseil médical où il apparaît clairement que la transparence et la loyauté vis à vis des collègues ne fait pas partie du logiciel de gestion des ressources humaines de la DDFIP 38.

Les éléments les plus fallacieux sont utilisés à charge contre les collègues. Les droits à la défense sont bafoués. Les droits à la reconnaissance des accidents de travail sont bafoués. Le droit est bafoué.

Par ses écrits, la DDFIP 38 a autorisé un médecin du conseil médical à porter une appréciation et un jugement quasi disciplinaire sur une de nos collègues. C'est inacceptable !

M le président, nous vous demandons de condamner ces agissements auprès du président du conseil médical.

Le compte-rendu de l'enquête administrative que nous avons pu consulter en préparant ce conseil médical est infamant, mensonger et à charge. Nous le récusons.

Il a fallu un accident du travail et un conseil médical pour découvrir les limites que vous êtes prêts à dépasser et que vous n'hésitez pas à livrer nos collègues à des jugements extérieurs.

La violence qui a été utilisée est moralement condamnable.

Qu'est ce qui vous effraie le plus ? Les atteintes à la santé mentale de nos collègues ou l'explosion des accidents de travail liés à ces atteintes psychologiques ?

Vous l'aurez compris, la CGT FP 38 ne peut décemment participer à une instance qui se tient moins d'une semaine après la violence qu'ont eu à subir les représentants CGT au Conseil médical.

Sur ce dossier, notre première inquiétude c'est de protéger notre collègue. Les conditions économiques dans lesquelles elle est poussée nécessitent qu'elle reprenne très rapidement le travail (bien évidemment, dans un autre service que celui où elle a subi des violences psychologiques).

Quant à la procédure, vous avez encore le pouvoir d'émettre un avis favorable à l'accident de service. Nous vous souhaitons de très bons travaux.